



www.journaldumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

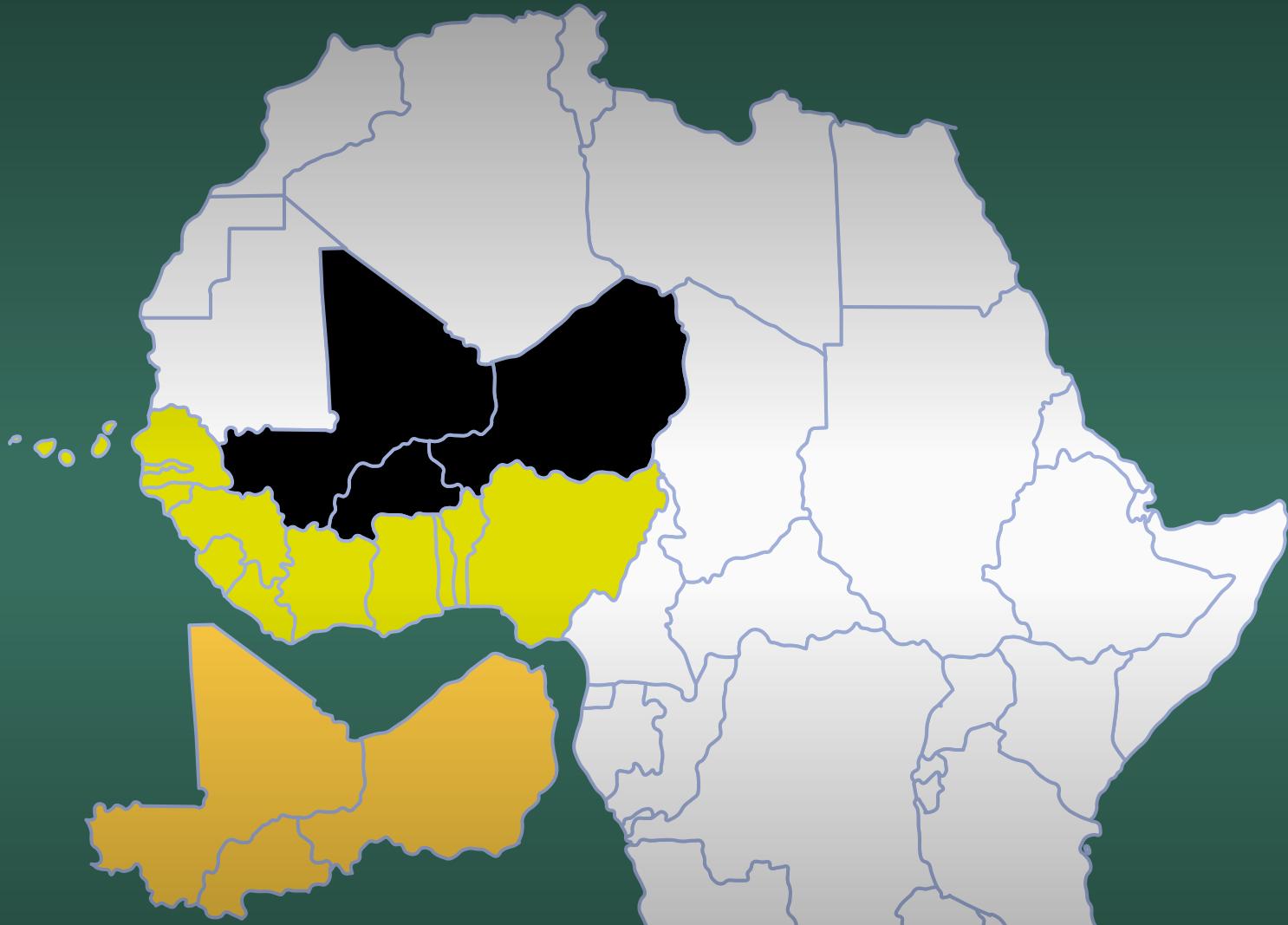
N°460 du 1er au 7 février 2024

ACCORD POUR LA PAIX

LA FIN ET UNE SUITE INCERTAINE

ARTISTES MALIENS

BOYCOTTÉS À ABIDJAN



CEDEAO

15 - 3

Le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont décidé de se retirer de la CEDEAO. Une décision aux multiples conséquences qui ouvre le chapitre d'une crise sans précédent pour le bloc régional.

GRATUIT

Ne peut être vendu

**L'EAU C'EST LA VIE
LA VIE C'EST**

DIAGO
EAU MINÉRALE NATURELLE

DIAGO
EAU MINÉRALE NATURELLE

DIAGO
10L

DIAGO
1,5L

DIAGO
1L

DIAGO
0,5L

DIAGO
0,33L

DIAGO
0,25L

SEMM
est une entreprise dont le
Système de Management
de la Qualité
ISO 9001 V.2015
03/06/2019
N°10668952

Made in MALI
Fabriqué au Mali

Energie Verte

SPONSOR OFFICIEL DE VOTRE SANTÉ

ÉDITO

Sahelxit

Jusqu'où ? La décision des membres de l'Alliance des États du Sahel (Mali, Burkina Faso, Niger) de se retirer de la CEDEAO en a surpris plus d'un. La tendance était à l'apaisement avec le bloc régional, du moins dans les discours officiels. Mais cela n'a pas suffi et alors que l'échéancier 2024 pour un retour à l'ordre constitutionnel s'approche inexorablement, ces États ont fait le choix de claquer la porte. Un nouveau retrait qui vient étoffer une liste qui ne cesse de s'allonger depuis 2022. Après le retrait du G5 Sahel, de Barkhane, de la MINUSMA, entre autres, c'est une nouvelle aventure, une nouvelle donne, que les Maliens doivent intégrer. Cette annonce nous ferait presque oublier la fin de l'Accord pour la paix décidée par les autorités de la Transition et les échanges salés avec l'Algérie par voie de communiqué. Ça nous ferait presque oublier les quelques minutes d'EDM, si l'obscurité ne venait pas nous rappeler l'acide réalité que nous vivons depuis des mois. Si le retrait de la CEDEAO, qui regroupe 15 pays et consacre la libre circulation des personnes et des biens notamment, en interloque plus d'un, les réactions se cantonnent comme le plus souvent sur les réseaux sociaux. Certains qualifiaient ce silence, ce manque de protestation, comme de la résilience, de la lassitude, un soutien. Le meilleur qualificatif est sûrement la peur. Cette peur de ne pas avoir à passer par les fourches caudines de la justice pour s'être « opposé ». Dans le contexte actuel, c'est sûrement candide, mais une telle décision aurait sûrement mérité une consultation populaire, un référendum. Selon les textes, nous avons encore un an à être CEDEAO. Passé ce délai, nous ne serons qu'AES, avec comme mot d'ordre souveraineté et refus des diktats extérieurs pour réinventer notre réalité. La question est : quelle est la prochaine étape ? L'UEMOA, la Zone Franc ? What else ?

Boubacar Sidiqi Haidara

LE CHIFFRE

162

C'est le nombre d'affaires qui seront jugées lors de la 1ère session 2024 de la Cour d'assises, ouverte le 29 janvier.

ILS ONT DIT...

« Le Mali exporte essentiellement de l'or, du coton, des intrants. Seul le bétail est exporté vers les pays de la CEDEAO. L'exportation globale de notre pays vers la Zone CEDEAO ne représente qu'environ 9% des exportations. Ce qui veut dire que notre pays a un manque à gagner de près de 120 milliards de francs CFA du fait que nous sommes dans la CEDEAO ». Alousseini Sanou, ministre de l'Économie et des Finances, le 29 janvier 2024.

« L'Afrique ne veut pas tendre la main, nous ne sommes pas des mendians. L'Afrique veut prôner un changement de paradigme pour un nouveau modèle de partenariat, ouvrir la voie à un monde plus juste et plus cohérent et construire la paix par l'amitié et non par les barrières ». Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine, le 29 janvier 2024.

UN JOUR, UNE DATE

1er février 2020 : Le Royaume-Uni quitte officiellement l'Union européenne.



Le Mali s'est qualifié pour les quarts de finale de la CAN mardi après sa victoire 2-1 face au Burkina Faso. Les Aigles affronteront les Éléphants de Côte d'Ivoire ce samedi.



L'ANC, au pouvoir en Afrique du Sud, a annoncé lundi suspendre l'ex Président du pays Jacob Zuma, qui a indiqué le mois dernier qu'il ferait campagne pour un autre mouvement en vue des prochaines élections.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Sadio Mané dépité après l'élimination du Sénégal, champion en titre en huitième de finale de la CAN face à la Côte d'Ivoire. 29 janvier 2024.

RENDEZ-VOUS

30 janvier – 4 février 2024 :

Festival sur le Niger - Séguo

3 février 2024 :

Côte d'Ivoire – Mali / CAN

4 février 2024 :

Arsenal – Liverpool / Premier League

4 février 2024 :

Real Madrid – Atletico Madrid / Liga

RÉDUITE À 12 PAYS, LA CEDEAO FACE À UN TOURNANT

Ils avaient déjà donné l'alerte lorsque la CEDEAO menaçait d'intervention militaire le Niger suite au coup d'État du 26 juillet 2023. Ils sont désormais passés à l'acte. Le Burkina Faso, le Mali et le Niger, réunis depuis le 16 septembre 2023 au sein de l'Alliance des États du Sahel (AES), ont claqué la porte de la CEDEAO le 28 janvier 2024, laissant l'organisation sous-régionale, désormais réduite à 12 pays, face à une crise sans précédent.

MOHAMED KENOUI

Leurs Excellences le Capitaine Ibrahim Traoré, le Colonel Assimi Goita et le Général de brigade Abdourahmane Tiani, respectivement Chefs d'État du Burkina Faso, de la République du Mali et de la République du Niger, prennent toutes leurs responsabilités devant l'histoire et répondant aux attentes, préoccupations et aspirations de leurs populations, décident en toute souveraineté du retrait sans délai du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest », indique le communiqué conjoint lu à la télévision publique des trois pays. « Après 49 ans, les vaillants peuples du Burkina Faso, du Mali et du Niger constatent avec beaucoup de regret, d'amertume et une grande déception que leur organisation s'est éloignée des idéaux de ses pères fondateurs et du panafricanisme », se désolent les autorités de transition des trois pays, selon lesquelles « la CEDEAO, sous influence de puissances étrangères, trahissant ses principes fondateurs, est devenue une menace pour ses États membres et ses populations, dont elle est censée assurer le bonheur ». Les trois pays reprochent également à la CEDEAO une non-assistance dans la lutte contre le terrorisme et l'insécurité, ainsi qu'une imposition de sanctions, jugées illégales, illégitimes, inhumaines et irresponsables, en violation des propres textes de l'organisation, « toutes choses qui ont davantage fragilisé les popu-

lations déjà meurtries par des années de violence imposées par des hordes terroristes instrumentalisées et téléguidées ».

Un retrait « sans délai » remis en cause Selon l'article 91 du traité révisé de la CEDEAO, « tout État membre désireux de se retirer de la Communauté notifie par écrit, dans un délai d'un (1) an, sa décision au Secrétaire exécutif, qui en informe les États membres. À l'expiration de ce délai, si sa notification n'est pas retirée, cet État cesse d'être membre de la Communauté ». « Autour de la période d'un (1) an visée au paragraphe précédent, cet État membre continue de se conformer aux dispositions du présent traité et reste tenu de s'acquitter des obligations qui lui incombent en vertu du présent traité », précise



Les dirigeants du Mali, du Burkina Faso et du Niger ont décidé à travers un communiqué conjoint du retrait de leur pays de la CEDEAO.

communauté. Mais les trois pays n'ont pas tardé à notifier formellement leur décision. « Par communiqué conjoint en date du 28 janvier 2024, le Burkina Faso, la République du Mali et la République du Niger informeront de leur décision de se retirer conjointement et sans délai de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). À cet égard, la présente communication vaut notification formelle de cette décision à la Commis-

kina Faso et au Niger, les deux pays ont également envoyé lundi leurs notifications formelles de retrait à la CEDEAO. Pour l'analyste politique Dr. Amidou Tidiani, cette demande de retrait avec effet immédiat des trois pays aura du mal à se concrétiser et ne devrait être effective qu'après les 12 mois prévus dans les textes de la CEDEAO. « La sortie d'une organisation internationale avec effet immédiat n'existe pas en droit international », tranche-t-il.

L'insistance sur la sortie sans délai est une manière pour ces différents régimes d'échapper à de nouvelles éventuelles sanctions de la CEDEAO suite au non-respect du chronogramme établi pour un retour à l'ordre constitutionnel au Mali et au Burkina Faso.

l'alinéa 2 du même article. Après l'annonce du retrait des pays de l'AES de la CEDEAO, la Commission de l'organisation sous-régionale, qui s'est dite « déterminée à trouver une solution négociée à l'impasse politique », a indiqué dans la foulée dans un communiqué n'avoir pas encore reçu de notification formelle directe des trois États membres concernant leur intention de se retirer de la

sion de la CEDEAO. Autorité dépositaire et pour l'information des États membres de la CEDEAO, de l'Union africaine, de l'Organisation des Nations Unies et de toutes les organisations pertinentes », souligne un courrier du ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale du Mali daté du 29 janvier 2024 et adressé à la Commission de la CEDEAO. Selon des sources officielles au Bur-

« Fuite en avant » ? Du point de vue du M. Tidiani, d'ailleurs, l'insistance sur la sortie sans délai est une manière pour ces différents régimes d'échapper à de nouvelles éventuelles sanctions de la CEDEAO suite au non-respect du chronogramme établi pour un retour à l'ordre constitutionnel au Mali et au Burkina Faso. « Le seul moyen pour ces régimes d'opposer une fin de non-recevoir à la mesure que les communiqués sont tombés en prenant soin d'insister sur le fait que le re-

sortissants de ces États soient tout simplement levés. Toutefois, admet l'universitaire, « les trois États vont essayer de développer des relations bilatérales pour obtenir individuellement avec les autres États des conditions favorables de circulation et d'échanges économiques avec leurs voisins, indépendamment du cadre de la CEDEAO. Ce que ces pays perdront via la CEDEAO, ils essayeront de le récupérer à travers des accords bilatéraux ». « Les États ont existé avant d'être ensemble dans les organisations. Il s'agit maintenant d'activer les conventions bilatérales que nous avons avec les pays de la CEDEAO pour baliser le rapport », appuie pour sa part l'analyste politique Ousmane Bamba, pour lequel, par ailleurs, le fait que le Mali soit sorti de la CEDEAO n'impactera pas la libre circulation de ses ressortissants à l'intérieur de cet espace, parce que « dans les relations internationales, les relations bilatérales ont précédé les multilatérales ».

L'exemple mauritanien La CEDEAO a connu un précédent en matière de retrait, celui de la Mauritanie en 2000. Pays charnière entre le Maghreb et l'Afrique de l'ouest, la République islamique avait motivé son retrait par sa volonté de se concentrer sur l'Union du Maghreb Arabe (UMA) pour des raisons culturelles. 17 ans après, la Mauritanie a signé en mai 2017 un accord avec la CEDEAO portant sur quatre points, dont la libre circulation des personnes et des biens, l'application d'un tarif extérieur commun et la lutte contre le terrorisme. Le pays cherche depuis de nombreuses années à réintégrer le bloc régional.

En 2017 toujours, à l'occasion d'un sommet à Monrovia, les Chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO avaient émis une fin de non-recevoir à la demande de la Mauritanie de revenir au sein de la communauté. ■

3 QUESTIONS À



DR ABDoul SOGODOGO

Vice-doyen de la FSAP

1 Comment analysez-vous le retrait annoncé des 3 pays de l'AES de la CEDEAO ?

Cela semble être une expression de leur mécontentement face au rôle joué par la CEDEAO dans leurs crises respectives. Ce mécontentement découle des sanctions imposées par l'organisation sous-régionale, lesquelles ont eu des répercussions sur l'économie de ces pays. Le recul de légitimité de la CEDEAO s'explique par son incapacité à soutenir significativement les États dans la lutte contre le terrorisme et le conflit sécessionniste (Cas du Mali). À mon sens, la CEDEAO est encore une construction inachevée qu'il faut parfaire.

2 Quelles pourraient être les conséquences ?

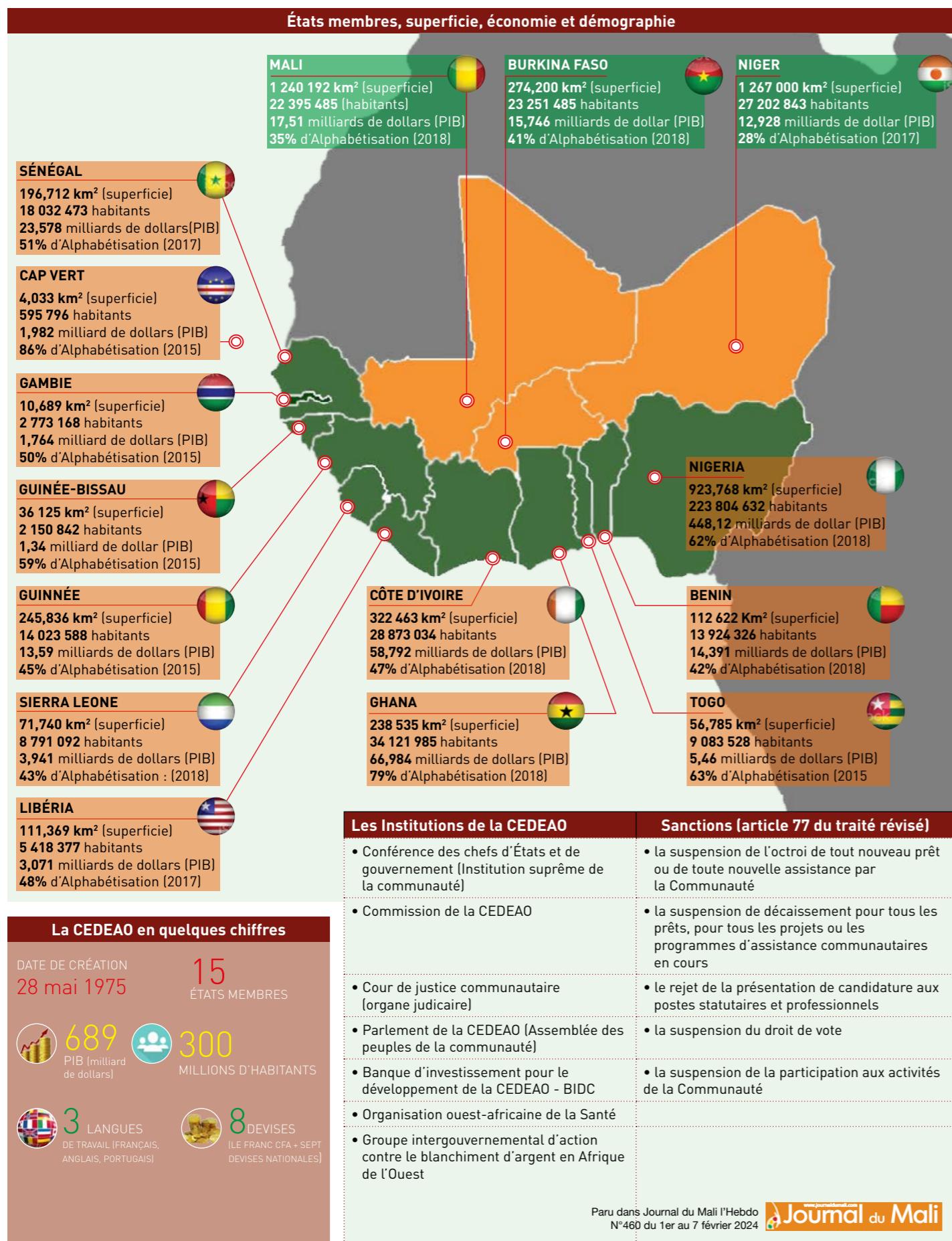
Si ce retrait est effectif, plusieurs aspects de la vie des populations ouest-africaines pourraient être bouleversés. Tout d'abord, la libre circulation des personnes et de leurs biens au sein de la région serait sérieusement compromise, car il faudrait renégocier des accords bilatéraux. Sur le plan économique, il est plausible que ces pays ouest-africains perdent les avantages commerciaux offerts par l'organisation, ce qui pourrait avoir des conséquences préjudiciables sur leurs économies respectives à court terme.

3 Comment voyez-vous la suite des relations entre l'AES et la CEDEAO ?

Je suis attaché aux idéaux panafricanistes, c'est pourquoi j'espère que la CEDEAO va engager des réformes profondes tenant essentiellement compte des intérêts et des besoins des États membres.

LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (CEDEAO)

Créée en 1975, la CEDEAO compte aujourd'hui 15 membres, en attendant que les sorties du Mali, du Burkina Faso et du Niger deviennent effectives. Infographie pour tout savoir sur cette communauté ouest-africaine qui fait beaucoup parler d'elle. (Publiée initialement dans le numéro 283, cette infographie a été réactualisée).



*Consommer Sahel Infusion,
c'est consommer le Made in Mali.*



Tél : (+223) 20 21 04 07 / 66 75 84 79 / 66 74 96 62 / 66 74 67 78

Site web : www.sahelinfusion.com

FIN DE L'ACCORD POUR LA PAIX : VERS UNE NOUVELLE PHASE ?

Déjà remis en cause par la reprise des affrontements en 2023 entre l'armée malienne et la Coordination des mouvements de l'Azawad, l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger est désormais définitivement enterré. Sa fin, officiellement annoncée le 25 janvier 2024 par les autorités de la Transition, pourrait marquer le début d'une nouvelle rébellion des groupes armés indépendantistes dans le nord du pays.

MOHAMED KENOUI

Pour justifier sa décision de mettre fin avec effet immédiat à l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, le gouvernement de transition a mis en avant son « inapplicabilité absolue ». Cette situation découle, selon le communiqué du gouvernement, du changement de posture de certains groupes signataires de l'Accord, « devenus des acteurs terroristes et poursuivis par la justice malienne après avoir commis et revendiqué des actes terroristes », de « l'incapacité de la médiation internationale à assurer le respect des obligations des groupes armés signataires, malgré les plaintes formulées par le gouvernement de transition » et « des actes d'hostilité et d'instrumentalisation de l'Accord » de la part des autorités algériennes, dont le pays est le chef de file de la médiation.



Le Colonel Abdoulaye Maïga, ministre d'Etat, porte-parole du gouvernement a annoncé le 25 janvier la fin de l'accord pour la paix.

armés et surtout depuis les bisbilles entre Bamako et Alger. Il est donc évident que le gouvernement a mis fin à quelque chose qui n'existe presque plus», estime pour sa part le journaliste et analyste politique Alexis Kalamby. Depuis le deuxième coup

à laquelle le gouvernement de transition n'a jamais cédé. Dans la foulée, il suspendra les indemnités accordées aux représentants de ces groupes armés siégeant au sein du Comité de suivi de l'Accord.

Reprise de la guerre ? Même si les parties signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger ont repris les armes en 2023, l'annonce officielle de la fin de cet Accord, qui avait permis le cessez-le-feu depuis 2014, pourrait faire basculer le Mali, notamment

d'État de 2021, considéré comme la rectification de la Transition par les autorités actuelles, le discours était tourné vers une application « intelligente » de l'Accord, comme prôné par le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga. En décembre 2022, les mouvements du Cadre stratégique permanent pour la paix, la stabilité et le développement (CSP-PSD) décidaient de suspendre leur participation aux mécanismes de suivi et de mise en œuvre de l'Accord jusqu'à la tenue d'une réunion en terrain neutre pour discuter de sa viabilité. Une demande

EN BREF

TOGO-MALI : FAURE GNASSINGBÉ REÇOIT ABDOULAYE DIOP À LOMÉ

Deux jours après l'annonce du retrait du Mali de la CEDEAO, conjointement avec le Burkina Faso et le Niger, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Mali, Abdoulaye Diop a effectué mardi une visite de travail et d'amitié à Lomé, au Togo. Accompagné de son homologue de l'Economie et des finances, Alousseini Sanou, le Chef de la diplomatie malienne a été reçu en audience par le président de la République togolaise, Faure Gnassingbé. Selon un communiqué de la présidence togolaise, Abdoulaye Diop a fait le point de la situation sociopolitique au Mali au Chef de l'Etat togolais, avec qui il a également évoqué les questions de paix et de sécurité ainsi que les derniers développements politiques et institutionnels dans la sous-région. Le sujet du retrait du Mali de la CEDEAO a très probablement été également discuté. Alors que la CEDEAO a exprimé sa volonté de rechercher une solution négociée, Lomé pourrait jouer un rôle diplomatique notable dans la poursuite des discussions entre les différentes parties. ■ M.K

Depuis le deuxième coup d'État de 2021, le discours était tourné vers une application « intelligente » de l'Accord, comme prôné par le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga.

Des signes avant-coureurs Selon plusieurs observateurs, la fin annoncée de l'Accord n'est pas surprenante. Plusieurs signes avant-coureurs se sont succédé depuis le début de la Transition. « Avec l'annonce du dialogue direct inter-maliens par le Président de la Transition le 31 décembre dernier, il subsistait peu de doutes sur la survie de l'Accord, dont la mise en œuvre était déjà fragilisée depuis plusieurs mois », glisse un analyste. « L'Accord était en soi mort depuis la reprise de Kidal, les déclarations des groupes

CANAL+

CAN



CAF TotalEnergies
COUPE D'AFRIQUE
DES NATIONS
CÔTE D'IVOIRE 23



►TOUT POUR LES AIGLES

FAN ZONE

SUIVEZ TOUS LES MATCHS DE LA CAN
AU PALAIS DES SPORTS
DU 13 JANVIER AU 11 FEVRIER 2024

PR ABDOUL KARIM DIAMOUTÉNÉ

« Si le retrait est effectif, cela veut dire qu'il faut négocier un accord entre le nouveau bloc AES et l'ancienne communauté CEDEAO »

Le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont annoncé le 28 janvier dans un communiqué conjoint leur retrait de la communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Quelles peuvent être les conséquences de cette décision pour notre pays? Entretien avec Pr Abdoul Karim Diamouténé, économiste.

PROPOS RECUEILLIS PAR FATOUMATA MAGUIRAGA

Quel regard portez-vous sur la décision des autorités de retirer notre pays de la CEDEAO ?

C'est une décision qui m'a surpris. En tant qu'économiste on voit les avantages théoriques qu'offre la CEDEAO en ce qui concerne la libre circulation des personnes et des biens et la liberté d'entreprise. Se retirer revient à annihiler ces avantages. Systématiquement, on pouvait dire qu'il y avait des aspects que l'on pouvait gérer sans forcément se retirer. Mais comme la crise actuelle est politique, les décideurs savent pourquoi ils se sont retirés.

Quelles peuvent être les conséquences économiques d'une telle décision ?

Les avantages et inconvénients sont d'abord théoriques. C'est-à-dire que si l'on va vers une communauté, on édicte les règles pour aller vers les objectifs. Entre les règles et les objectifs consignés et les résultats réels, souvent il y a un écart. Pour preuve, la libre circulation est admise, mais quand vous avez le malheur de prendre le car, pour aller en Côte d'Ivoire ou ailleurs, vous vous rendez compte que cette liberté connaît beaucoup d'entraves. Cela est à tous les niveaux. L'effectivité des acquis est un autre aspect. L'un des éléments fondamentaux, c'est l'intensification des échanges. Mais lorsque l'on prend les statistiques du commerce extérieur, on se rend compte que les pays de l'espace échangent peu, environ 15%. Ce qui n'est pas normal. Les pays pris individuellement échangent plus avec l'extérieur. Les avantages théoriques ne sont donc pas effectifs. L'autre élément concerne la liberté de mouve-



Pr Abdoul Karim Diamouténé, économiste.

tout dépend des intérêts et résultats attendus. L'AES agit de la sorte parce qu'elle estime que ses intérêts sont piétinés dans le cadre actuel. La CEDEAO voudrait une négociation afin que ses pays ne sortent pas. Mais la question est qu'est ce qu'elle peut proposer en retour pour compenser les gains de la position actuelle. À mon avis, il est difficile de trouver un terrain d'entente actuellement, étant donné les divergences, qui sont plus politiques et géostratégiques. Cette rupture n'est qu'une conséquence politique et géostratégique. Difficile que ces pays reviennent tant que la CEDEAO ne sera pas réformée afin que les objectifs que les pays de l'AES recherchent sur le plan sécuritaire et politique soient garantis. La CEDEAO dans sa forme actuelle constitue un obstacle majeur au développement de nos pays. La liberté de circuler est consignée, mais dans la pratique elle rencontre des problèmes. Un autre élément est l'Union économique et monétaire. Dans le cadre de la gestion d'une économie, la monnaie est un élément indispensable de gestion des différents chocs. Or, tout le problème d'aller vers l'Union

Le processus de retrait dure une année. Quelles peuvent être les perspectives ?

Si le retrait est effectif, cela veut dire qu'il faut négocier un accord entre le nouveau bloc AES et l'ancienne communauté CEDEAO. Si on trouve de meilleurs arrangements, qui dépendent des rapports de force et des opportunités, on pourra déterminer les avantages et les inconvénients. Tout dépendra des nouveaux accords. Le bloc peut aussi signer des accords en dehors de la CEDEAO. Par exemple avec la Mauritanie, qui n'est plus de la CEDEAO et a un débouché sur la mer. Or, l'une des contraintes majeures de l'AES est l'accès à la mer. Donc il peut y avoir des accords préférentiels Mauritanie et AES.

Peut-on envisager un retour de ces pays ?

En matière de développement,

EN BREF

DOUANES : DES OBJECTIFS DE RECETTES DE 795 MILLIARDS DE FRANCS CFA

Les douanes malaises ont légèrement dépassé leur objectif de recettes, fixé à 721,289 milliards de francs CFA au 31 décembre 2023. Le service des Douanes a réalisé des recettes de 758,490 milliards, soit un taux de réalisation de 105%. La mobilisation des recettes, la lutte contre les trafics illégaux et la fraude, la mise en œuvre des réformes dans un contexte difficile, marqué par l'aspiration à la souveraineté et à l'indépendance financières sont des défis importants à relever par les services douaniers. Pour atteindre sereinement ces objectifs, il faudra s'adapter et anticiper, soulignent les autorités. Ce qui permettra au pays d'atteindre ses cibles et d'assurer ses missions. Pour 2024, les objectifs de recettes fixés aux services des Douanes sont de 795 milliards de francs CFA. Les autorités prévoient également une amélioration de l'assiette fiscale.

Les soldats de l'économie, qui ont été félicité par leur ministre de tutelle, ont aussi été exhortés à consolider les partenariats et à nouer de nouveaux afin d'être en adéquation avec les nouvelles innovations technologiques destinées à renforcer leur efficacité. Le service des Douanes contribue à l'alimentation du budget de l'État malien à concurrence de 45 à 50% des recettes fiscales. ■ F.M

monétaire au sein de l'espace CEDEAO bute sur des problèmes d'ordre politiques. Théoriquement, la CEDEAO devait aller vers une monnaie commune depuis 2015. Mais cela a été repoussé à 2020 et l'on a observé les débats théoriques et toutes les interférences en dehors de l'espace dans le cadre de l'Eco pour défendre d'autres intérêts que ceux de la CEDEAO. ■

Korix Une plateforme au service de l'art

Korix est une startup née en 2021 spécialisée dans le développement d'applications mobiles et solutions autour de la blockchain. Son fondateur ambitionne de permettre aux artistes de se « rémunérer convenablement à travers leur art ».

Saïdou Kanté est ingénieur en informatique de formation. Après ses études au Canada et une première expérience dans le secteur bancaire, il lance au Mali son entreprise, spécialisée en technologie blockchain et cryptomonnaie. Le premier produit de Korix est un « marché digital » qui permet aux utilisateurs de la sous-région d'acheter des badges digitaux par « mobile money ». Des badges créés en partenariat avec des leaders de communautés, artistes, influenceurs, etc. et offrant des avantages à ceux-ci. La plateforme a ainsi mis en ligne des badges individuels commercialisés à 1 000 francs CFA que les fans de l'artiste Dr Keb peuvent acheter. Le

badge leur permet donc d'avoir accès à du contenu privilégié, posté via l'application AcXes. Chaque badge étant relié à un QR code, on peut l'utiliser pour gérer l'accès à tel ou tel événement.

Un public à conquérir Le concept est un partage de revenus entre la startup et le client, les deux étant rémunérés à partir de la vente des badges. Le rôle de la société est de mettre l'application à la disposition de la communauté de son partenaire et de mener une campagne de marketing pour faciliter sa commercialisation. Tout individu ou structure souhaitant partager du contenu de façon exclusive avec une communauté peut acheter un droit



Saïdou Kanté est le promoteur de l'entreprise Korix.

d'accès peut donc solliciter ce service. Des discussions sont en cours avec de potentiels clients intéressés par le partage de modules de formation. Le concept, plutôt nouveau, explique le parcours un peu difficile de l'entreprise, dont les responsables sont conscients de l'importance de « l'éducation à faire auprès des utilisateurs ». Ce qui les pousse à améliorer l'offre pour la population malienne d'abord et ensuite pour ailleurs. L'entreprise, qui a choisi de ne pas faire de levée de fonds, veut d'abord « éprouver l'offre sur le marché ». Ce qui peut constituer un défi pour s'attacher les services de personnes qualifiées. Korix emploie 8 personnes, dont 4 à temps plein. ■

FATOUMATA MAGUIRAGA

afribone

DATA CENTER

20 28 00 00

IGG

LES SURVEILLANTS DE PRISON SUSPENDENT LEUR GRÈVE

La Synergie des sections syndicales des Surveillants de prison a renoncé à son mot d'ordre de grève, prévu à partir de ce 29 janvier 2024. Le préavis de 6 jours déposé le 8 janvier a été retiré après des discussions et l'assurance que les revendications seront prises en compte dans les réformes en cours.



Les surveillants de prison ont finalement suspendu leur mot d'ordre de grève qui menacait de paralyser le système carcéral.

C'est en toute responsabilité que nous avons décidé de suspendre le mot d'ordre de grève », explique l'Inspecteur Principal des services pénitentiaires Abdoulaye Fofana, Secrétaire général de la section syndicale UNTM des surveillants de prison du Mali. Rappelant la signature du Pacte de stabilité sociale entre les partenaires sociaux et le gouvernement le 25 août 2023, le Secrétaire général a foi en les assurances données par les responsables. Après le dépôt du préavis, d'intenses discussions avaient été entamées, d'abord au sein même de la corporation, puisque la centrale dont elle relève est partie prenante du Pacte social. En outre, le contexte actuel justifie que nous n'ajoutions pas une crise à une

autre, poursuit le responsable syndical.

Souligner les spécificités

Même s'ils souscrivent à la dynamique de dialogue enclenchée entre les partenaires sociaux et les autorités, il s'agit d'attirer l'attention sur le cas particulier des surveillants de prisons, confrontés à d'énormes défis, qui sont aussi ceux de la justice de

C'est en toute responsabilité que nous avons décidé de suspendre le mot d'ordre de grève...

façon générale. C'est pourquoi ils disent faire confiance à leur département, qui a entrepris des réformes pour résoudre les maux de la justice et de ses acteurs, les surveillants de prison consti-

ÉCHOS DES RÉGIONS

TOMINIAN : LES ENSEIGNANTS EN ARRÊT DE TRAVAIL

À Tomian, certains enseignants du secondaire observent un arrêt de travail depuis le 29 janvier 2024, selon Studio Tamani. Ces enseignants de l'Institut de Formation des Maîtres (IFM) et du lycée public manifestent leur mécontentement face aux retards dans le paiement de leurs salaires. Selon eux, c'est une lettre du ministre des Finances qui a fixé le délai de paiement des salaires au 25 du mois. Alors que pour certains administrateurs, ces salaires peuvent être traités jusqu'au 15 du mois suivant. C'est en 2014, après plusieurs mouvements, qu'une lettre signée par les ministères de l'Économie et des finances et de l'Administration territoriale et des collectivités locales indiquait que compte tenu du processus de traitement des salaires pour les fonctionnaires des collectivités, ces salaires pouvaient être disponibles dès le 25 du mois. Une « règle » qui a régulièrement justifié le débrayage des enseignants relevant de cette catégorie. ■

EN BREF

ÉQUANOMIE : DES ÉCONOMIES SEN-SISIBLES AU GENRE

L'écart de rémunération contribue à un déséquilibre plus large entre les hommes et les femmes, qui a de nombreuses causes et de graves conséquences sur le bien-être des femmes et sur les progrès en matière de développement, selon le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Dans le document intitulé « Équonomie », publié le 18 janvier par le PNUD, sortir les femmes de la pauvreté est indispensable pour atteindre les Objectifs du Développement Durable. C'est pourquoi il soutient « l'équonomie », une initiative qui vise à démanteler les structures économiques qui génèrent et perpétuent les inégalités entre les sexes. Cette inégalité se manifeste par des soins non rémunérés et une plus grande partie de travail domestique effectué par les femmes. Selon une étude de l'OIT, environ 16,4 milliards d'heures étaient consacrées aux soins non rémunérés chaque jour dans les 64 pays étudiés. Ce qui correspondait à 2 milliards de personnes travaillant une journée complète de 8 heures sans rémunération. Et plus des trois quarts de ce travail (76,2%) est effectué par les femmes. Ce travail non rémunéré complique donc davantage leur situation, surtout pour celles qui sont déjà confrontées à d'autres défis.

Près de 2,4 milliards de femmes en âge de travailler vivent dans des endroits qui ne leur garantissent pas les mêmes droits que leurs collègues masculins. Pour changer la donne, il faut d'importantes réformes. En 2022, seules 34 réformes juridiques liées au genre ont été faites dans 18 pays. Or, il en faudrait 1 549 pour atteindre l'égalité juridique dans les domaines mesurés. ■

F.M

SÉNÉGAL : BASSIROU DIOMAYE FAYE, UN PLAN B CRÉDIBLE ?

Dans une vidéo non datée, Sonko désigne son numéro deux Bassirou Diomaye Faye comme son remplaçant à la présidentielle sénégalaise du 25 février. Il appelle tous ses partisans à le soutenir.

BOUBACAR SIDIKI HAIDARA



Bien qu'en prison, c'est désormais sur Bassirou Diomaye Faye qu'Ousmane Sonko et ses soutiens fondent leurs espoirs. ■

partie du projet depuis le début. « Bassirou doit être libéré » au nom du principe d'égalité entre candidats, souligne M. Sonko. Il appelle les recalcés à se rassembler derrière M. Faye.

Alors que le spectre d'un report était agité par la presse et par certains responsables politiques depuis l'annonce de la liste officielle des 20 candidats, le chef de l'Etat sortant Macky Sall a botté en touche. Pas d'ajournement pour la présidentielle a-t-il assuré, le premier tour du scrutin aura bien lieu le dimanche 25 février. La campagne électorale pour l'élection présidentielle du 25 février 2024 commence le dimanche 4 février 2024 à 00 heure et prend fin le vendredi 23 février 2024 à minuit. Le chef de l'Etat a reçu les candidats retenus pour échanger mais un manquait à l'appel : Bassirou Diomaye faye. Son cas fait parler notamment pour son temps d'antenne. Le Conseil national de Régulation de l'Audiovisuel a fait savoir que c'était inédit mais a affirmé par la suite qu'une solution sera trouvée. La présidentielle au Sénégal se déroule dans un climat tendu après le rejet des candidatures d'Ousmane Sonko et de Karim Wade. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

ROYAUME-UNI : PLAIDOYER POUR LA CRÉATION D'UN ÉTAT PALESTINIEN

Le ministre britannique des Affaires étrangères, David Cameron, a déclaré mardi lors d'un discours devant des ambassadeurs arabes au cours d'une conférence à Londres que « le Royaume-Uni et ses alliés envisageront la reconnaissance d'un État palestinien dans le cadre des efforts diplomatiques vers une solution à deux États et la fin du conflit israélo-palestinien ». Cependant, il a précisé que le soutien britannique serait conditionné par le fait que les Palestiniens montrent un progrès irréversible vers la solution à deux États et la création d'un État palestinien. Cameron a également déclaré que le Royaume-Uni et ses partenaires avaient une responsabilité quant à la manière dont l'État palestinien sera formé, car leur soutien à sa création « peut aider à rendre ce processus irréversible ». Le 22 janvier, les ministres des Affaires étrangères européens ont également affiché de manière unanime la solution à deux États comme la seule à même de régler le conflit israélo-palestinien, tandis que Benjamin Nétanyahou, le Premier ministre israélien, avait réaffirmé le 20 janvier son opposition à une « souveraineté palestinienne ». ■

Italie - Afrique Un plan pour le continent

Vingt-cinq chefs d'États et de gouvernements africains se sont rendus à Rome les 28 et 29 janvier 2024 pour le sommet Italie - Afrique. Charles Michel, Président du Conseil européen, Roberta Metsola, Présidente du Parlement européen, et Ursula von der Leyen, Présidente de la Commission européenne, se sont également rendus sur place. « Il s'agit d'un plan [le plan Mattei] concret d'interventions stratégiques, axé sur quelques priorités à moyen et long terme, l'éducation et la formation, la santé et l'agriculture, l'eau et l'énergie », a expliqué Mme Meloni, la Première ministre italienne. Le plan italien est doté d'un budget de 5,5 milliards d'euros. L'un de ses piliers est l'énergie, avec la société Eni au premier

plan, car son PDG, Claudio Descalzi, a participé à toutes les missions que la Première ministre italienne a effectuées en Afrique depuis le début de son mandat et au cours desquelles elle a conclu des accords de coopération dans le domaine de l'énergie. Une autre question cruciale pour Mme Meloni est celle de l'immigration, qu'elle espère contrôler en concluant des accords avec les pays de transit et de départ vers l'Italie. Cependant, il n'y a qu'un seul moyen d'arrêter l'immigration massive : assurer la prospérité dans les régions de l'Afrique où l'économie est en berne, a affirmé le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki. ■

B.S.H

QUAND LES TERRAINS DE FOOT SE PRÊTENT AU DÉFILE DES MODÈLES DE COIFFURE

Allez, on vous le donne en mille ! Une belle prime à toute personne qui pourra donner la signification de « fali-diago ». Ressortissants du Khaso et du Logo de la région de Kayes s'abstenir. Vous donnez votre langue au chat (avouer son ignorance devant une devinette) ? Falo (ou fali dans une interjection), en khasonkè et dans d'autres variantes mandingues, signifie « âne », et «diago», une « crinière ». Fali-diago, c'est la bande de cheveux qui divise, devant-arrière, les cheveux de Falaye Sacko, le très sérieux et rigoureux défenseur, sans doute le meilleur des Aigles du Mali à la CAN 2023.

DIOMANSI BOMBOTÉ



La "crête" du défenseur malien Falaye Sacko est l'objet de beaucoup de commentaires.

Au Khaso, la tête des tout-petits, était, est encore, dans certains villages, un véritable paysage avec toutes sortes de symboles arabesques aux significations variables, tous destinés à conjurer le mauvais sort ! Il en est de même pour les tresses et les boucles d'oreille, chez le sexe masculin, autant de pratiques ancrées dans les cultures ancestrales. Une fois circoncis ou excisée, l'enfant en était dispensé. Les influences étrangères ont rendu désuètes ces traditions devenues même « ringard ».

Avec le vertige de la mondialisation, et l'obsession des artistes et des sportifs à vouloir se singulariser, le vintage, pratique consistant à remettre au goût du jour les traditions anciennes, tend à se généraliser dans beaucoup de domaines. A la Coupe d'Afrique des Nations, le Ballon d'or CAF 2023, le séminant avant-centre du Nigeria et de Naples (Première division italienne de football), Victor James Osimhen, avec son

Iain Anguissa, et les Nigérians Alex Iwobi et Moses Simon.

Et puis, il y a ceux qui ont décidé de la jouer normale ; ceux qui ont une coupe de cheveux impeccable, qu'un père de famille ne regarderait pas en chien de faïence (regarder avec méfiance) s'ils venaient à longer sur sa fille. C'est le cas de la quasi-totalité des Marocains et des Sud-Africains, à quelques exceptions près. Coiffés net, sans fioriture !

Rares sont aussi les joueurs issus des centres de formation, véritables écoles de civisme et même de citoyenneté. La génération actuelle des Académiciens de Sol bénî de l'ASSEC-Mimosas d'Abidjan, les pensionnaires d'autres centres de formation comme « Génération Foot », « Sacré-Cœur », « Diambars », tous les trois du Sénégal et le centre de formation « Kraké » au Bénin, imposent une discipline de comportement qui ne s'accorde pas avec certaines fantaisies sur le plan physique ou même vestimentaire. À Sol Bénî de l'ASSEC d'Abidjan, le salut aux couleurs nationales et la maîtrise de l'hymne nationale font partie intégrante du programme de formation. Ils ont le chic de se faire remarquer par leur talent à l'état pur ! Faut-il leur en demander plus ? ■

Donnez votre avis
sur [Journal du Mali](http://www.journaldu Mali.com)

CARTONS DE LA SEMAINE

Quadruple vainqueur de la Coupe d'Asie des nations (1992, 2000, 2004, 2011), le Japon s'est qualifié pour les quarts de finale de l'épreuve, en battant sans trembler Bahreïn (3-1), ce mercredi. Les Japonais joueront leur quarts de finale samedi face à la vainqueur du duel Iran-Syrie.

Le Maroc, première équipe africaine à atteindre une demi-finale de coupe du monde et quatrième du dernier mondial a été éliminé mardi par l'Afrique du Sud 0-2. Les Lions de l'Atlas qui étaient parmi les grands favoris de la CAN quittent la CAN au stade des huitièmes de finale.

À ABIDJAN, LES ARTISTES MALIENS ENTRE BOYCOTT ET ANNULATION

Autrefois adulés à Abidjan, les artistes maliens rasent presque les murs dans la capitale du showbiz ouest africain. À la dégradation des relations politiques est venue s'ajouter la passion du football. Et, depuis, les artistes maliens subissent des boycotts.

OUAKALTIO OUATTARA



Le show d'Oumou Sangaré et de plusieurs autres artistes maliens à Abidjan a été annulé du fait de tension alimentée par les réseaux sociaux.

Arrestation de Youssou Tapo, artiste malien, chanteur et compositeur, le 11 novembre 2023 à Bouaké, en Côte d'Ivoire, avec 7 membres de son équipe, annulation du concert marquant les 54 ans de carrière de la star de la musique malienne Salif Kéita, prévu pour la date

du 17 novembre 2023 à Abidjan, boycott du concert de Sidiki Diabaté début janvier 2024. On peut le dire, les temps ne sont pas favorables aux artistes maliens en Côte d'Ivoire.



INFO PEOPLE



CÉLINE DION : UN FILM POUR RACONTER SA MALADIE

Éloignée de la scène depuis 2 ans à cause d'une maladie rare, Céline Dion a fait une apparition le 30 janvier 2024, pour annoncer la sortie d'un film documentaire sur cette maladie et sa vie pour sensibiliser le public. « I am Céline Dion », le film dont la date de sortie n'a pas encore été révélée, sera diffusé dans environ 200 pays et a été tourné durant environ une année. C'est une plongée dans la vie privée de la star, qui avait dû annuler une tournée mondiale dès l'annonce du diagnostic de sa maladie de « l'homme raide », en décembre 2022.



AFFAIRE ALAIN DELON : UN LIVRE POUR APAISER

Après des semaines de tempête, le fils d'Alain Delon, Anthony, 59 ans, annonce la publication d'un livre le 27 mars 2024. « Comment l'amour et la douleur pouvaient-ils à ce point se superposer en couches successives pour venir m'enchaîner à cet être de chair si fragile et puissant à la fois... », a-t-il écrit sur son compte Instagram, le 31 janvier 2024. Un extrait de son livre « Bastingage ». Malgré les ressemblances, l'auteur se défend : ce roman n'est pas du tout une fiction sur son père, mais l'histoire d'une jeune femme perturbée que le héros tente de sauver coûte que coûte.

Crise « Sur mon instruction, les équipes des artistes ci-dessous ont été informées ce jour (28 janvier) de l'ajournement de leur concert à Abidjan Laguna Show : Oumou Sangaré, Tonton Pal et Biguini, Mariama Bah Lagaré. Toutes nos excuses aux festivaliers fans de ces artistes. Cette décision est difficile mais nécessaire pour éviter la polémique autour de notre belle CAN. Le programme d'Abidjan Laguna Show sera réorganisé en tenant compte de cette nouvelle donne ». Telles sont les excuses présentées par l'organisateur du festival Abidjan Laguna Show, Karim Ouattara, au lendemain du boycott du concert de Sidiki Diabaté et d'une vive polémique sur la page de ce dernier. Si la page des « 49 soldats » est officiellement tournée, pour certains ce n'est pas encore le cas. Plus grave, certains Ivoiriens estiment que lors de leur dernier match de poule contre la Namibie, les joueurs maliens, qui avaient la qualification de la Côte d'Ivoire collée aux crampons, ont levé le pied. Hélas, c'est la culture malienne et les mélomanes qui sont privés de communion. Le match du samedi 3 février comptant pour les quarts de finale de la CAN 2023 et opposant la Côte d'Ivoire au Mali ne devrait pas arranger la situation. Déjà que les Maliens se sont fait discrets après leur victoire contre le Burkina le 30 janvier, l'on pourrait craindre une montée de la tension autour de cette rencontre, qui revêt un enjeu capital pour les deux pays. ■

Journal du Mali
L'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélie DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Boubacar Sidiki HAÏDARA

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Boubacar Sidiki HAÏDARA - Mohamed KENOUVI - Fatoumata MAGUIRAGA

Photographie : Emmanuel B. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badenya, près M'ÈVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com

CANAL+ CAN

TOUT POUR LA CAN!

LE DECODEUR HD
5 000 FCFA TTC*
DES LA FORMULE **ACCESS** (5000 FCFA)
+ INSTALLATION OFFERTE

REABONNEZ-VOUS
A LA MEME FORMULE
15 JOURS
OFFERTS**
A TOUT CANAL+



TOUS LES MATCHS, TOUTE L'EXPERTISE CANAL+

* Offre valable du 09 janvier au 06 février 2024 dans la limite des stocks disponibles pour tout nouvel abonnement à partir de la formule ACCESS des bouquets CANAL+. Parabole offerte, installation gratuite. Hors frais d'accessoires. Prix TTC maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé ou le service client au 36 555 (coût d'un appel local).

** Offre valable du 9 au 31 janvier pour tout réabonnement à la dernière formule active. Bénéficiez de la formule TOUT CANAL+ offerte pendant 15 jours. Voir condition de l'offre chez votre distributeur agréé.

